



Eurre, le 10 mai 2021

Monsieur le Président
Communauté de Communes du Val
de Drôme
Ecosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers
CS 331
26 400 EURRE

Objet : Modification n°3 du PLU de LIVRON SUR DROME.

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier en date du 16 mars 2021 m'invitant à faire part de mes observations concernant la modification n°3 du PLU de Livron-sur-Drôme.

Je vous informe que le SCoT de la Vallée de la Drôme Aval est en cours d'élaboration, il est actuellement dans la phase du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a, quant à lui, été débattu le 19 décembre 2020.

Les point 2.5.1 et 2.5.2 du PADD sont compatibles avec le projet de modification n°2 du PLU de de Livron-sur-Drôme. Je rends donc un avis favorable à cette modification.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Loïc Morel
Président du Syndicat Mixte du
SCoT de la Vallée de la Drôme